

POURQUOI SOUTENIR LE BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT?

Imaginez une communauté sans bénévoles, dans plusieurs cas, ce serait la disparition des programmes, des clubs et même des lieux de loisir. Soutenir le bénévolat, c'est un investissement dans la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la communauté.

Le bénévolat est essentiel au développement de la communauté et des personnes.

Les communautés qui fonctionnent mieux que d'autres se distinguent par une forte conscience des enjeux communs et du pouvoir d'agir ensemble. Pour celles-ci, la participation sociale est basée sur la confiance et la réciprocité de ses membres.

Le bénévolat et le capital social : des outils essentiels.

Le bénévolat est en quelque sorte le ciment qui rend possible et efficace l'action collective. Il contribue au développement social, économique et culturel des communautés.

Le bénévolat et le capital humain : une assurance pour l'avenir

Les principaux impacts du bénévolat pour la communauté sont:

- La formation de citoyens dynamiques, conscients et engagés envers leur communauté;
- La présence de lieux publics vivants et idéaux pour la socialisation;
- La création d'un sentiment d'appartenance;
- La prise en charge, la mobilisation des citoyens et la pérennité de projets collectifs.

QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS PAR CE PROGRAMME?

- Une grande participation des municipalités et organisations régionales de loisir et de sport en Montérégie;
- Une augmentation des actions posées pour la mise en valeur des bénévoles en loisir;
- Une amélioration du soutien offert aux bénévoles;
- Une augmentation de la participation bénévole;
- Une plus grande rétention des bénévoles;
- Une mise en valeur des municipalités et organisations qui soutiennent leurs bénévoles et l'engagement bénévole en loisir;
- Une maîtrise de plusieurs outils dont le « Portail québécois en loisir » par les responsables des bénévoles.

QUELS SERONT LES IMPACTS À LONG TERME DU PROGRAMME ?

- Sentiment de reconnaissance, d'accomplissement et d'appartenance ressenti par les bénévoles;
- Les responsables des bénévoles seront mieux outillés et comprendront mieux leurs rôles et les exigences du bénévolat;
- Les municipalités et organisations régionales de loisir et de sport en Montérégie offriront du bénévolat de qualité et seront reconnues auprès de leurs pairs;
- Augmentation des bénévoles dans les différentes organisations donc, une augmentation des offres loisirs.

POURQUOI LE PROGRAMME?

LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE propose le présent PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE car le bénévolat est une caractéristique propre du loisir public, et que bien qu'il soit plus difficile aujourd'hui de recruter des bénévoles, leur présence est encore indispensable pour offrir des activités de loisir variées et de qualité.

LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE propose des outils nécessaires aux responsables d'organisations afin que leurs bénévoles œuvrent dans un environnement favorable les motivant à poursuivre leur engagement.

POUR ADHÉRER AU PROGRAMME*:

Contactez **Chloé Émond**, responsable du « programme de soutien au développement de l'engagement bénévole en loisir et en sport » à **LOISIR ET SPORT MONTRÉGIE** :



cemond@loisir.qc.ca
ou au 450 773-9802

* La date de tombée annuelle des inscriptions est fixée au **15 SEPTEMBRE** afin de recevoir la reconnaissance annuelle.

PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE EN LOISIR ET EN SPORT 2014-2018

 L'engagement qui fait du bien Bénévolat en loisir et en sport

FAITES PARTIE

des *P*récurseurs
Engagez le changement!



Partenaire :

 Loisir et Sport Montérégie

3 800 boul. Casavant Ouest - Saint-Hyacinthe J2S 8E3
Téléphone : (450) 773-9802 Télécopieur : (450) 773-4881
Courriel : lsm@loisir.qc.ca
Site internet : www.loisir.qc.ca

LA DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les municipalités et organisations bénévoles afin d'effectuer le virage nécessaire au développement du bénévolat. Comment attirer de nouveaux bénévoles et comment les motiver à poursuivre leur engagement ?

Ce programme est d'une durée de quatre ans. Il est destiné aux municipalités et organisations régionales de loisir et de sport en Montérégie. Les acteurs et partenaires peuvent s'inscrire de façon continue au programme de soutien.

SERVICES OFFERTS

1. Des outils et activités de sensibilisation auprès des organisations et des municipalités;
2. Des activités de communication du programme et de la mobilisation d'acteurs et de partenaires du milieu associatif en loisir et du milieu municipal;
3. Du soutien à la visibilité et à la mise en valeur du bénévolat;
4. Des instruments et outils d'autodiagnostic;
5. Un service d'accompagnement visant à analyser et établir le diagnostic;
6. Une reconnaissance annuelle des municipalités et organisations signataires;
7. Mise en valeur des initiatives (Soirée reconnaissance montérégienne);
8. Accès à un réseautage et offrir de la formation.

CONTENU DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À SIGNER

En participant au **PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE**, les acteurs et partenaires reconnaissent au loisir public et à l'engagement bénévole, les bénéfices et contributions suivantes:

Parce que le secteur du loisir public . . .

- Contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté ainsi qu'à leur développement social, économique et culturel;
- Contribue au développement du capital social des communautés;
- Offre un environnement propice à l'apprentissage et l'expérimentation de la participation publique, cœur de la vie démocratique;

Parce que l'engagement bénévole auprès de la collectivité . . .

- Permet le développement de l'appartenance, du tissu social et de l'implication citoyenne;
- Contribue au dynamisme et à la qualité de vie de la communauté;
- Contribue à assurer une offre diversifiée de loisirs grâce à la prise en charge par la communauté;
- Permet de maintenir accessible l'offre de service en loisir public.

Parce que l'engagement bénévole auprès des individus . . .

- Contribue à la réalisation personnelle et à l'estime de soi ;
- Contribue à la réalisation de ses projets et de ses ambitions ;
- Permet de s'intégrer dans son milieu et de socialiser;

EN CONSÉQUENCE :

LA MUNICIPALITÉ/L'ORGANISME RÉGIONAL S'ENGAGE À :

- Signer la Déclaration en faveur du soutien au développement de l'engagement bénévole;
- Adhérer à la charte du bénévolat et des organisations de bénévoles et en faire l'affichage aux lieux et endroits stratégiques;
- Rendre visible l'engagement bénévole en vue de le rendre attractif aux yeux des citoyens;
- Diffuser auprès des bénévoles les outils et ressources dont le «Portail en gestion des bénévoles» et faciliter leur utilisation;
- Participer activement aux activités de réseautage.

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE S'ENGAGE À :

- Fournir des outils et du soutien afin de rendre visible la contribution locale du bénévolat en vue de le rendre attractif et attrayant aux yeux des citoyens;
- Fournir des copies de la charte du bénévolat et des organisations de bénévoles, en vue de sa diffusion et de sa visibilité;
- Fournir le lien du «Portail en gestion des bénévoles» et fournir l'information pour son utilisation optimale;
- Fournir des outils d'autodiagnostic et en faire l'analyse et les suivis requis;
- Reconnaître et rendre visibles annuellement, les organismes et municipalités qui s'engageront à soutenir le développement du bénévolat en loisir et en sport dans leur communauté.

RECONNAISSANCE ANNUELLE

Un événement annuel de visibilité et de reconnaissance des participants au programme se tiendra lors de la Soirée reconnaissance montérégienne en loisir et en sport (Prix Dollard Morin).

Lors de ce rassemblement d'automne, les municipalités et organisations régionales qui auront adhéré au programme recevront leur déclaration signée encadrée.

LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

*C'est maintenant clair,
LE BÉNÉVOLAT CHANGE.*

Les motivations à s'engager et à poursuivre changent. La nature même de l'engagement et des tâches qui attirent les bénévoles change aussi.

Ces situations amènent les organisations à placer le recrutement des bénévoles au cœur de leurs préoccupations.

En matière de développement et de soutien aux organisations bénévoles, les municipalités devront se prémunir de nouvelles connaissances afin de s'adapter et relever les défis face aux changements qui s'opèrent en bénévolat.

Pour relever ces défis, les acteurs du loisir en Montérégie mentionnent les pistes d'actions suivantes :

- Développer et offrir des outils visant l'adaptation des pratiques de recrutement;
- De rendre attractive l'image de l'implication bénévole au sein des organismes de loisir;
- D'offrir du coaching ou un accompagnement des organismes bénévoles dans l'adaptation des pratiques de gestion et d'encadrement des bénévoles;
- De concevoir et expérimenter de nouvelles stratégies de renouvellement du bénévolat et des bénévoles;
- De concevoir et produire des programmes d'acquisition de connaissances et perfectionnement des compétences en gestion des bénévoles.

